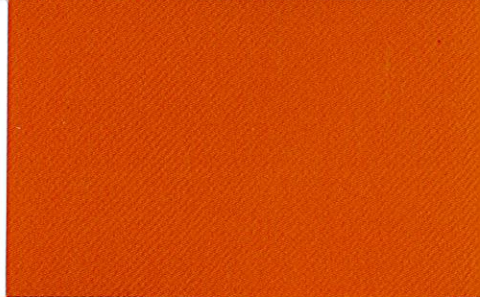


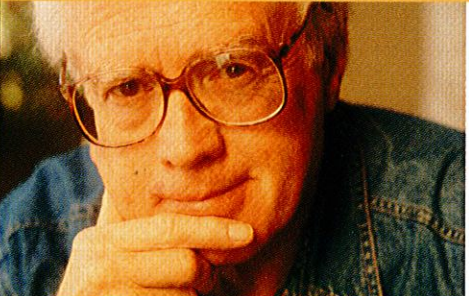
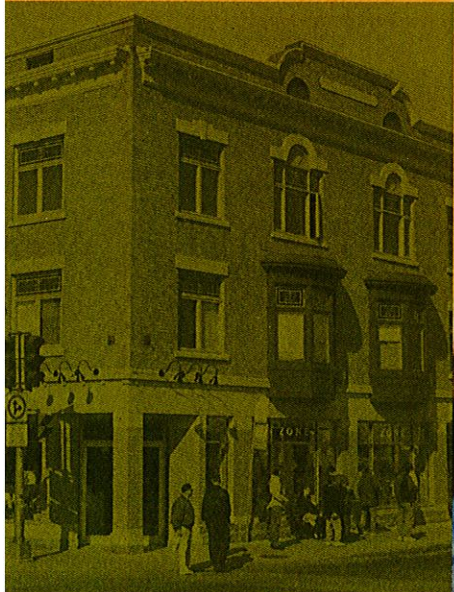
RAPPORT ANNUEL 2010

CONSEIL DE QUARTIER
DU CAP-ROUGE



Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2010

**CONSEIL DE QUARTIER
DU CAP-ROUGE**

Le 15 mars 2011

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| 1. Mot de la présidente..... | 4 |
| 2. Présentation du conseil de quartier | 6 |
| 2.1. Le conseil de quartier..... | 6 |
| 2.2. Les membres du conseil d'administration | 6 |
| 2.3. Le territoire du quartier..... | 7 |
| 3. Plan d'action 2010 | 8 |
| 4. Les activités et les réalisations 2010..... | 9 |
| 4.1. Fonctionnement du conseil..... | 9 |
| 4.2. Les résultats 2010 | 9 |
| 4.2.1. Mise en œuvre du Plan directeur de quartier..... | 9 |
| 4.2.2. Amélioration de la sécurité et de la qualité des voies de circulation dans le quartier | 9 |
| 4.2.3. Protection des parcs et des espaces verts | 10 |
| 4.2.4. Maintien et développement du sentiment d'appartenance au quartier | 10 |
| 4.2.5. Collaboration avec des organismes locaux et régionaux | 10 |
| 4.2.6. Participation aux consultations de la Ville et recommandations..... | 10 |
| 4.2.7. Promotion du quartier et de la communication avec ses résidents..... | 10 |
| 5. Le plan d'action 2011 | 11 |
| 6. Signature du Livre d'or : une tradition pour notre conseil de quartier..... | 13 |
| 7. Bilan et états financiers au 31 décembre 2010 | 13 |

1. Mot de la présidente

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier du Cap-Rouge vous présentent le bilan des activités pour l'année 2010.

Nous vous avons déposé lors de l'assemblée générale tenue en mars 2010 notre plan d'action axé sur la sécurité, la réalisation des actions prioritaires dûment retenues et votées en réunion régulière puis ratifiées lors de l'assemblée générale tenue en mars 2009. L'écoute des citoyens, le partage avec les organismes et le sentiment d'appartenance sont autant de sujets qui ont retenu notre attention en cours d'année.

Nous ressentons parfois de l'impatience face aux procédures politiques et administratives dans la satisfaction de nos demandes et la réalisation des actions inscrites au plan de quartier. L'important est de faire preuve de persévérance. L'annonce récente de la passerelle qui sera réalisée au-dessus de la rivière du Cap Rouge pour relier le vieux Cap-Rouge au secteur de la Poterie en est un exemple : déjà, en 1994, cette recommandation figurait au rapport de la firme Roche! Cette réalisation s'inscrit dans le développement de liens communautaires et rejoint une de nos actions prioritaires soit la mise en valeur du vieux Cap-Rouge.

Je termine ce soir mon mandat et mon implication à ce conseil dont j'avais, voilà maintenant plus de sept ans, travaillé à la création par le biais du Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge.

Notre conseil de quartier est et doit demeurer vigilant, actif et à l'écoute des besoins de la population de notre quartier. Nous avons un rôle important à jouer auprès de notre conseil d'arrondissement : soyons proactifs et agissons en conformité avec nos réalités et nos aspirations.

Deux dossiers très importants ont retenu notre attention cette année : la sécurité et le plan d'action pour la mobilité durable et l'environnement. Un mémoire rédigé par M^{me} Isabelle Gagnon et adopté en réunion de conseil a été acheminé aux autorités municipales. Le transport en commun a fait l'objet de constats et de recommandations.

En cours d'assemblée générale ce soir, et tout au long de l'année, les membres du conseil reçoivent avec respect vos commentaires et suggestions. C'est par votre présence et votre implication que nous sommes et saurons en mesure de remplir notre mandat.

Votre conseil de quartier est et demeure une instance privilégiée pour **vous** écouter et transmettre **vos** attentes à nos instances municipales. Par votre présence aux réunions régulières, votre participation aux débats et vos interventions, tous ensemble, nous travaillerons à faire de notre communauté du Cap-Rouge un milieu où il fait bon vivre, et ce, en harmonie avec sa nature.

Nous avons pu apprécier en cours d'année la collaboration de M^{me} Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, et de M. Mohamed Ali Hélioui, conseiller en consultations publiques, qui a pris la relève de M^{me} Lafond une partie de l'année. Enfin, les différents services de l'arrondissement sont interpellés selon les sujets : merci pour votre professionnalisme!

Nos deux conseillers municipaux, M^{me} Denise Tremblay Blanchette et M. Jean Guilbault, sont membres d'office de notre conseil. Leur présence est essentielle pour le partage de l'information et le cheminement de nos dossiers. La qualité et la productivité lors de nos rencontres sont liées à leur participation. Votre assiduité est importante pour nous : merci d'inscrire fidèlement les dates à votre agenda.

Nous remercions toutes les résidentes et tous les résidents du quartier et les responsables d'organismes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la réalisation de nos dossiers.

Je remercie tous les membres du conseil d'administration : citoyens et citoyennes engagés qui offrent temps, compétence et savoir-faire pour le mieux-être de notre quartier.

Je transmets tous mes vœux de succès aux membres élus ou réélus qui, j'en suis convaincue, travailleront à la défense et à la promotion des intérêts de notre quartier.

En terminant, je formule un vœu : que davantage de citoyens et de citoyennes participent à nos réunions mensuelles car vos avis, votre compétence et vos commentaires nous éclairent et nous permettent de donner des informations plus justes et d'adopter des résolutions plus respectueuses de nos besoins.

Yseult Roy Raby, présidente

2. Présentation du conseil de quartier

2.1. Le conseil de quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la politique de consultation publique adoptée par la Ville de Québec en novembre 2003 afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville et de l'arrondissement en matière de consultation, le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier, tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du quartier. Il peut également influencer certaines décisions ayant un impact direct sur le milieu de vie.

Le conseil de quartier du Cap-Rouge a été constitué le 14 septembre 2004 à la demande de la population. Sont membres du conseil de quartier toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier.

2.2. Les membres du conseil d'administration

Les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de neuf membres élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans : quatre hommes, quatre femmes et une personne représentant un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire.

Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

| Composition du conseil d'administration en 2010 | |
|---|--|
| M ^{me} Yseult Roy Raby | Présidente |
| M. Michel Daigle | Vice-président |
| M ^{me} Lise Rémillard | Secrétaire |
| M ^{me} Isabelle Gagnon | Trésorière |
| M. Yvon Bédard | Administrateur |
| M. Michel Boulé | Administrateur |
| M. Dave Kimpton | Administrateur (milieu commercial) |
| M ^{me} Rita Veilleux | Administratrice |
| M. Luc Lescarbeau | Administrateur (démission en cours d'année) |
| M ^{me} Denise Tremblay-Blanchette | Conseillère municipale du district de Cap-Rouge Réélue en novembre 2009 |
| M. Jean Guilbault | Conseiller municipal du district de Champigny Élu en novembre 2009 |

Nous tenons à remercier M. Luc Lescarbeau pour l'appui et le soutien apportés lors de nos échanges.

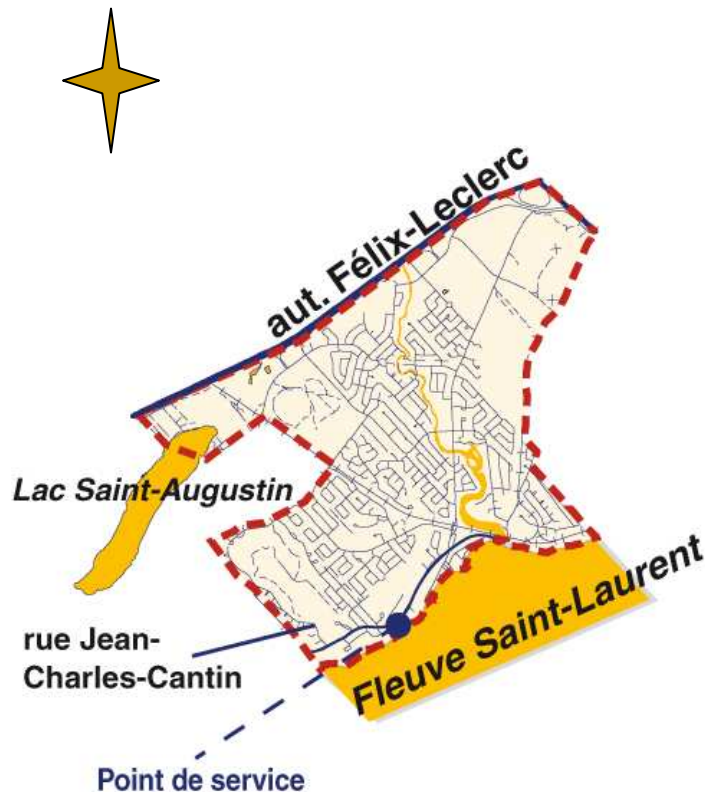
2.3. Le territoire du quartier

Les limites des territoires des conseils de quartier ont été adoptées par le conseil municipal en novembre 2003, après la consultation de la population et des conseils d'arrondissement. Les limites du quartier du Cap-Rouge ont été révisées en janvier 2006 à la suite de la reconstitution de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Le territoire du conseil de quartier du Cap-Rouge regroupe une population de près de 16 600 personnes. Il est délimité au nord par l'autoroute Félix-Leclerc, à l'est par le boulevard du Versant-Nord, au sud par le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest par les limites de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (rue Jean-Charles Cantin et voie ferrée). Les limites du conseil de quartier sont illustrées par la carte ci-dessous.

Notre territoire s'agrandit : des développements résidentiels sont en cours dans le secteur Des Faubourgs et de l'Érable Rouge.

Nord



En 2010, le point de service, maintenant appelé le centre communautaire de Cap-Rouge, regroupe dans ses locaux les organismes reconnus par le conseil d'arrondissement, entre autres, la Société historique du Cap-Rouge, le club FADOQ Cap-Rouge et le Cercle de fermières.

3. Plan d'action 2010

Lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier du Cap-Rouge tenue en mars 2010, un plan d'action pour l'année a été adopté par les membres présents. Le projet soumis a été bonifié suite aux interventions des résidentes et des résidents. Il se veut donc l'expression des besoins du milieu et du mandat confié aux conseils de quartier notamment en ce qui concerne les consultations menées par la Ville sur différents projets pouvant avoir un impact sur le quartier.

Les priorités d'action retenues visaient :

- La mise en œuvre du plan directeur de quartier;
- L'amélioration de la sécurité et de la qualité des voies de circulation dans le quartier;
- La protection des parcs et des espaces verts;
- Le maintien et le développement du sentiment d'appartenance au quartier;
- La collaboration avec les organismes locaux et régionaux;
- La participation et des recommandations lors des consultations de la Ville;
- La promotion du quartier et de la communication avec ses résidents.

4. Les activités et les réalisations 2010

4.1. Fonctionnement du conseil

Le conseil de quartier a tenu au cours de l'année neuf assemblées régulières et l'assemblée générale annuelle (mars 2010).

En octobre 2010, M. Louis Potvin, directeur de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge nous présentait le portrait de notre arrondissement et répondait aux questions des citoyens présents.

Les membres du conseil ont participé à différentes consultations et rencontres de sensibilisations.

Un appui à la Société historique de Sillery pour la reconnaissance patrimoniale du chemin Saint-Louis a été transmis suite aux démarches faites auprès de notre conseil.

Un mémoire préparé par M^{me} Isabelle Gagnon, trésorière, et adopté par le conseil de quartier du Cap-Rouge, a été déposé lors d'une rencontre de consultation publique sur le Plan de mobilité durable tenue par la Ville de Québec. Le transport en commun a fait l'objet de recommandations spécifiques.

4.2. Les résultats 2010

4.2.1. Mise en œuvre du Plan directeur de quartier

- Parc de planche à roulettes au parc de l'Arbrisseau : les démarches pour le réaménagement de ce parc sont en cours. Une rencontre avec la responsable du dossier des aînés à la Ville de Québec, M^{me} Marie-Josée Savard, pour la création d'un parc intergénérationnel nous a permis de faire connaître nos besoins pour animer la Plage-Jacques-Cartier;
- Mobilier urbain : certains endroits pour la mise en place de bancs et autres aménagements ont été répertoriés;
- M. Jean-Claude Lalonde, conseiller en gestion administrative à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, est mandaté pour la réalisation des actions prioritaires du plan de quartier.

4.2.2. Amélioration de la sécurité et de la qualité des voies de circulation dans le quartier

- La sécurité dans les rues revient constamment. Pour le moment, l'activité *Partageons la chaussée* est suspendue faute d'ententes avec les autorités de l'Arrondissement;
- Certaines mesures ont été mises en place pour revoir les habitudes locales pour le passage des véhicules lourds;
- Feux de circulation au IGA : demandes de bonification pour faciliter l'accès aux piétons;
- Domaine de l'Érable rouge : demandes pour une évaluation de l'achalandage et la mise en place de facilités pour les piétons.

4.2.3. Protection des parcs et des espaces verts

- Support à un regroupement de citoyens pour la mise en place d'une patinoire dans le domaine de l'Érable rouge;
- Participation à l'inauguration de la gloriette au Parc Jean-Déry : l'électrification des lieux a été défrayé à même le budget pour la réalisation du plan de quartier;
- Parc l'Arbrisseau : réaménagement de la piste pour planches : plans et devis terminés, soumissions en cours.

4.2.4. Maintien et développement du sentiment d'appartenance au quartier

- Distribution de pochettes d'accueil pour les nouveaux résidents du quartier;
- Participation aux activités organisées par les organismes;
- Vigilance dans le dossier de l'école des Grandes-Marées.

4.2.5. Collaboration avec des organismes locaux et régionaux

- Invitations particulières aux organismes du milieu à l'assemblée générale du conseil de quartier;
- Participation à des comités de travail d'organismes régionaux : CLD, table de concertation sur le logement social, rencontre des présidents des conseils de quartier de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge;
- Appui sur demande et collaboration avec certains organismes du milieu dont le conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge et le conseil de quartier de l'Aéroport;
- Participation à l'activité *Découverte des sentiers de la rivière du Cap Rouge*, tenue en juin 2010 en collaboration avec le conseil de quartier de l'Aéroport.

4.2.6. Participation aux consultations de la Ville et recommandations

- Participation aux rencontres de consultation et dépôt d'un mémoire concernant le plan de mobilité durable;
- Recommandations sur deux demandes d'opinion de la Ville concernant des changements à des règlements de zonage;
- Participation au projet de politique municipale sur l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes;
- Participation aux consultations de l'arrondissement pour l'adoption du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

4.2.7. Promotion du quartier et de la communication avec ses résidents

- Invitation annuelle pour la présentation de candidatures à l'assemblée générale selon les règles régissant les conseils de quartier;
- Collaboration avec les journaux locaux : L'Appel et L'Écho de Cap-Rouge.

5. Le plan d'action 2011

C'est le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 15 mars, qui élabore et réalise le plan d'action. Le nouveau conseil ajoutera ou modifiera selon les enjeux du moment certaines activités prévues.

1. Réalisation des actions prioritaires prévues au Plan directeur de quartier
 - ◆ Suivi périodique sur l'état d'avancement des projets ou dossiers ;
 - ◆ Mise à jour du plan directeur de quartier si requis à l'automne 2011.
2. Amélioration de la sécurité et de la qualité des voies de circulation dans le quartier
 - ◆ Suivi du dossier concernant la sécurité et l'utilisation des voies de circulation;
 - ◆ Avis et recommandations sur des problématiques de circulation et de transport;
 - ◆ Plan de mobilité durable : vigilance et suivi donné aux recommandations contenus dans le mémoire déposé par le conseil de quartier.
3. Protection des parcs et des espaces verts
 - ◆ Parc intergénérationnel : suivi pour sa réalisation;
 - ◆ Participation au Comité pour la reconnaissance du chemin Saint-Louis comme bien patrimonial historique et naturel;
 - ◆ Participation au comité pour la réalisation d'une activité de sensibilisation et de découverte des sentiers de la rivière du Cap Rouge en collaboration avec le conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge.
4. Maintien et développement du sentiment d'appartenance au quartier
 - ◆ Réévaluation dans la démarche de distribution de pochettes d'accueil pour les nouveaux résidants;
 - ◆ Suivi pour la signature du Livre d'or lors de l'assemblée générale annuelle.
5. Collaboration avec les organismes du milieu
 - ◆ Invitation aux organismes à participer aux activités du conseil de quartier, particulièrement à l'AGA et à la mise en œuvre du plan directeur de quartier;
 - ◆ Participation, sur invitation, aux activités des organismes;
 - ◆ Appuis divers selon les demandes ou besoins formulés par les organismes;
 - ◆ Participation à des tables régionales de concertation (ex : CLD, logements sociaux);
 - ◆ Rencontres des directeurs et membres de conseils de quartier de l'Arrondissement;
 - ◆ Représentation au comité pour le dossier *Ensemble pour le mieux-être des aînés* actuellement en cours.

6. Participation aux consultations de la Ville et recommandations (ex : zonage)
7. Promotion du quartier et de la communication avec ses résidents
 - ◆ Tenue de neuf assemblées régulières mensuelles, d'une assemblée générale annuelle, et d'assemblées spéciales s'il y a lieu;
 - ◆ Amélioration de la communication par le biais d'articles dans les journaux locaux.

Plan de mobilité durable

Nous incluons à notre rapport un résumé des recommandations adressées au comité responsable du Plan de mobilité durable.

- Rapprocher du quartier du Cap-Rouge le nœud de correspondance du réseau à haut niveau de service du RTC prévu pour desservir le quartier;
- Tenir compte des préoccupations du conseil de quartier du Cap-Rouge et consulter les citoyens du quartier lors de la mise en œuvre des nouveaux réseaux prévus par le Plan de mobilité durable : réseau à haut niveau de service, réseau rapide, réseau 15-30 et réseau de proximité pour le quartier du Cap-Rouge;
- Mettre en place l'infrastructure supportant le transport actif (vélo, marche, planche à roulettes) dans une optique utilitaire et non seulement de loisir;
- Mettre en place le réseau cyclable utilitaire connectant le quartier du Cap-Rouge au réseau;
- Intégrer dans le Plan de mobilité durable le pôle que constitue la gare de trains de Sainte-Foy.

6. Signature du Livre d'or : une tradition pour notre conseil de quartier

Chaque année, les membres du conseil d'administration invitent les citoyens à déposer la candidature de personnes qui se sont démarquées dans leur domaine. Ce peut être grâce à leur originalité, à leur performance, à leur dévouement ou à leurs réalisations au niveau local, provincial, national ou international.

Nous remercions notre population pour les propositions reçues et retenons deux propositions pour la signature du Livre d'or. Nous choisissons ces personnes lors de l'assemblée générale annuelle et un cadeau leur est remis.

7. Bilan et états financiers au 31 décembre 2010

En 2010, le conseil de quartier du Cap-Rouge a reçu une subvention de 1 500 \$ de la Ville de Québec pour ses frais de fonctionnement ainsi qu'un montant de 750 \$ du conseil d'arrondissement pour l'activité *Découverte des sentiers de la rivière du Cap Rouge*. Ces montants se sont ajoutés à une somme de 176,53 \$ restant de l'année 2009. Donc, le conseil a eu un total de 2 426,53 \$ pour ses frais de fonctionnement en 2010.

Les dépenses pour l'année 2010 ont été de l'ordre de 1 668,47 \$ pour le secrétariat, les frais d'administration bancaire, les dépenses des membres du conseil d'administration, pour l'activité *Découverte des sentiers de la rivière du Cap Rouge* et pour l'assemblée générale : goûter et cadeaux pour les signataires du Livre d'or.

La somme de 758,06 \$ n'a pas été utilisée en 2010 et est reportée pour l'année 2011.

Le conseil de quartier du Cap-Rouge

États financiers

Au 31 décembre 2010

LE CONSEIL DE QUARTIER DU CAP-ROUGE

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2010

| | <u>2010</u> | <u>2009</u> |
|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse | <u>756</u> | <u>177</u> |
| Passif et actif net | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs | <u>0</u> | <u>0</u> |
| Actif net | | |
| Non affecté | <u>756</u> | <u>177</u> |
| | <u> </u> | <u> </u> |

AU NOM DU CONSEIL DE QUARTIER DU CAP-ROUGE :

LE CONSEIL DE QUARTIER DU CAP-ROUGE

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

| | <u>2010</u> | <u>2009</u> |
|--|-------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Produits | | |
| Subventions – Ville de Québec | | |
| Fonctionnement | <u>2250</u> | 1000 |
| Charges | | |
| Fonctionnement | 1669 | |
| Projets | <u>581</u> | |
| Excédent des produits par rapport aux charges | | |
| Actif net non affecté au début de l'exercice | <u>177</u> | <u>365</u> |
| Actif net non affecté à la fin de l'exercice | <u>758</u> | <u>177</u> |